

Rentrée 2018

Chers parents,

Vous trouverez ci-dessous quelques informations essentielles concernant la rentrée de vos enfants.

Rentrée des élèves de maternelle : rentrée échelonnée, se reporter à la feuille de consignes jointe.

Rentrée des élèves du primaire Lundi 3 septembre 2018

8h 30 : CM2 – CM1 – CE2 **9h 00** : CP – CE1

Rentrée des élèves du collège

Rentrée des élèves de 6^{ème} : **Lundi 3 septembre à 9h 00**

Rentrée des élèves de 5^{ème} : **Lundi 3 septembre à 13h 30**

Rentrée des élèves de 4^{ème} : **Lundi 3 septembre à 13h 45**

Rentrée des élèves de 3^{ème} : **Lundi 3 septembre à 14h 00**

Lors de cette première journée et pour une meilleure intégration, tous les élèves de 6^{ème} déjeuneront au restaurant scolaire à partir de 12h et reprendront les cours à 13h 45.

GARDERIE ET ETUDE DU SOIR

Maternelle et primaire Garderie : 7h30-8h00 et 16h 45-18h15 Etude : 16h45-17h30

Collège : 7h30-8h (Accueil salle des maternelles) et 17h-18h15

Les élèves arrivant avant 8 heures doivent se rendre obligatoirement en garderie (Il n'y a pas de surveillance sur la cour avant 8 heures)

ASSURANCE SCOLAIRE

L'établissement a conclu un contrat d'assurance « individuel accidents corporels des élèves ». Le détail des garanties et franchises est disponible sur le site internet de l'établissement.

Cependant, ce contrat n'exonère pas vos enfants de leur **responsabilité civile** pour les dommages qu'ils causent à autrui. Cette garantie doit être prévue dans votre contrat d'assurance habitation. **L'attestation est à fournir obligatoirement en début d'année.** Votre enfant la remettra au professeur principal ou au maître le jour de la rentrée.

BOURSES NATIONALES , BOURSES DEPARTEMENTALES AU COLLEGE

Bourses nationales : la demande de bourse est à retirer auprès du secrétariat de l'établissement, début septembre. Elle est à renouveler chaque année. Un dossier de **bourse départementale** vous sera remis si vous déposez un dossier de demande de bourse nationale.

ECOLE DIRECTE

L'application EcoleDirecte accessible par le site de l'établissement : www.immaculee-evreux.com, permet aux parents et aux élèves de consulter les informations mises en ligne par l'établissement selon les niveaux (Ecole / Collège). Il permet de visualiser les résultats scolaires, l'emploi du temps, le cahier de texte en ligne, la vie scolaire (absences, retards, sanctions) et les documents mis en ligne.

Les parents peuvent consulter leur situation financière et visualiser les factures uniquement avec leur identifiant parent.

IMPORTANT : à la rentrée, parents et élèves recevront leurs identifiants de première connexion pour l'année.

FACTURATION SCOLARITE

Elle est annuelle. Elle sera mise à disposition des familles sur le portail **ECOLE DIRECTE**. Début novembre, la facture annuelle des frais de scolarité sera en ligne. Sur celle-ci figurera l'échéancier.

Demi-pension

La facture est à disposition des familles à partir du mois d'octobre, et en début de chaque mois sur le portail **ECOLE DIRECTE**.

Fournitures scolaires

Les listes de fournitures se trouvent sur le site de l'établissement. Pour vous simplifier la rentrée, votre APEL met en place une opération fournitures scolaires. Cette opération vous permettra de recevoir vos fournitures scolaires à domicile. Vous devez vous connecter sur l'adresse : www.scoleo.fr « Je suis une famille » « opération Fournitures scolaires »

Régime alimentaire

Pour tout régime alimentaire, un PAI sera exigé. L'enfant sera accueilli au restaurant scolaire à la rentrée des classes si et seulement si le PAI est signé par le médecin dès la rentrée. (Se procurer un PAI vierge à l'accueil si besoin)

L'accès à l'établissement est règlementé.

Vous devez **obligatoirement** vous présenter au portillon et à l'accueil de l'établissement. Un nouveau badge sera remis aux familles de l'école la semaine de la rentrée.

Vous retrouverez toutes ces informations sur le site de l'établissement <http://www.immaculee-evreux.fr/>